

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Lettre ouverte à Monsieur le Directeur Général de l'Insee

Monsieur le Directeur Général,

Dans les vœux que vous avez adressés au personnel, vous parlez d'agir « dans la transparence ». Dans l'environnement actuel, que vous qualifiez de « tumultueux », nous aimerions vous prendre au mot.

L'Insee a connu fin 2009 de très fortes coupes budgétaires. Des formations ont été annulées, des travaux reportés, des achats de matériel suspendus. Certains établissements se sont même retrouvés dans l'incapacité de payer leur loyer et leurs charges.

Nous apprenons à présent que nos budgets de fonctionnement pour l'année seront amputés de « 15 à 40 % ». De nouveau, des arbitrages très sévères sont rendus sur les déplacements, la formation et jusqu'aux fournitures de bureau. Or à ce jour, les agents de l'Insee sont en attente d'une explication sur les raisons de cette situation dégradée. Pourquoi cette soudaine disgrâce budgétaire ?

Vous vous faites fort d'être « au rendez-vous de problématiques de demain ». Aurez-vous les moyens de cette noble ambition ? Avec des budgets et des effectifs en chute libre, il est permis d'en douter.

Désormais s'ajoute le problème de l'implantation d'un centre statistique à Metz. Nous n'avons eu de cesse de dénoncer ce projet inutile et d'un coût prohibitif. Comment croire, dans la situation actuelle, que ce projet bénéficiera du financement et des « sureffectifs » sans lesquels il court à l'échec ?

Le fonctionnement de l'Insee nous inquiète également. Censé dessiner notre avenir à moyen terme, Insee 2015 a été élaboré sans aucune consultation du personnel. Comme vous le savez, nous en rejetons de nombreux aspects. Ce projet se voulait fédérateur. Ainsi conçu, Insee 2015 risque de produire l'effet inverse. Ce n'est pas comme cela que « tous ensemble nous construirons l'avenir de la statistique publique ».

Enfin, l'avenir de l'Insee est aussi déterminé par le niveau de sa recherche, et l'adéquation de la formation initiale et continue délivrée à ses cadres. Le nouveau statut du GENES ne risque-t-il pas de les remettre en cause ?

Ce que nous vous demandons ? Rien de plus que ce que vous nous promettez : de défendre la statistique publique, de préserver nos activités, et de tenir informés les agents dans le souci d'une véritable transparence.

C'est pourquoi nous attendons des précisions sur les négociations budgétaires dont nous avons appris l'existence le 12 janvier 2010.

Le 18 janvier 2010